

BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

Diplôme d'État / Niveau 5

Le titulaire du **BTS Professions Immobilières** exerce ses missions dans trois pôles principaux d'activités : les activités de location de biens immobilier, de gestion de copropriétés et de vente immobilière.

Dans ce cadre, il accompagne et conseille ses clients dans la réalisation de leur projet immobilier. Il les conseille à chaque étape du projet immobilier afin de trouver les solutions répondant à leurs objectifs personnels, familiaux et/ou patrimoniaux.

Le titulaire du BTS Professions Immobilières est éligible à la délivrance de la **carte professionnelle** nécessaire pour exercer en responsabilité les métiers soumis à la loi n°70-9 du 2 janvier 1970 dite «Loi Hoguet».

CARRIÈRES VISÉES

- Conseiller immobilier
- Négociateur Immobilier
- Gestionnaire locatif
- Assistant de copropriété
- Gestionnaire de copropriété
- Responsable d'Agence



Formation en
APPRENTISSAGE



DÉROULEMENT DU CYCLE D'ÉTUDE

La formation se déroule en alternance. Les cours en présentiel à l'ECP (exercices pratiques, études de cas, travaux en groupes...) alternent avec une activité professionnelle en entreprise.

- 2 jours en cours / 3 jours en entreprise
- 1350h de formation sur les 2 années de formation
- 60% minimum de temps en entreprise

Votre formation est totalement prise en charge par un **Opérateur de Compétences** (OPCO).

Type de contrat : APPRENTISSAGE

CONDITIONS D'ADMISSION ET DÉLAIS D'ACCÈS

Diplôme : candidats titulaires d'un diplôme ou Titre de niveau 4 (Baccalauréat ou équivalent).

Qualités requises pour suivre la formation : capacités rédactionnelles, rigueur et adaptabilité, sens du relationnel et du service, capacité d'écoute, goût du challenge.

➔ *Admission sur analyse du dossier et entretien individuel*

Sur Parcoursup

Selon calendrier publié de Parcoursup

En contactant directement les conseillers

- Délai entre la demande de candidature et un rendez-vous : 7 jours en moyenne
- Délai entre l'entretien de motivation et la réponse : 7 jours en moyenne

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Développer le portefeuille de l'agence
- Conseiller le client dans ses choix et ses démarches
- Guider le bailleur et le locataire dans la mise en œuvre du projet de location
- Assurer le suivi administratif et financier de la copropriété
- Accompagner le bénéficiaire du logement social dans son parcours résidentiel
- Concevoir et mettre en œuvre une communication externe accessible à tous les publics

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

	1^{ère} année (par semaine)	2^{ème} année (par semaine)
Culture générale et expression	2h	2h
Communication en langue vivante étrangère	2h	2h
Environnement juridique et économique des activités immobilières	2h	2h
Conduite du projet immobilier du client en vente et/ou location	4h	4h
Administration des copropriétés et de l'habitat social	3h	3h
Conseil en gestion du bâti dans le contexte de changement climatique	2h	2h
Construction d'une professionnalité dans l'immobilier	2h	2h

Programme pédagogique détaillé sur demande.

Remarque : cette formation permet de valider des blocs de compétences séparément.

POURSUITE D'ÉTUDES

À l'issue de son BTS, le diplômé peut intégrer la vie active. Il a également la possibilité d'opter pour une poursuite d'études de niveau 6 (Bac+3).

➔ Bachelor «Négociateur-Conseil en Patrimoine Immobilier et Financier à l'ECP Apprentissage

➔ Licence Professionnelle dans le domaine de l'Immobilier

➔ Licence universitaire (Droit de l'Immobilier, Finance, Commerce...)

AGENDA / CALENDRIER PÉDAGOGIQUE

Programme sur 2 années, de septembre Année N à juin Année N+2
Planning de formation : nous consulter.

- Inscription : dès janvier sur Parcoursup OU en prenant contact directement avec notre établissement
- Rentrée scolaire : septembre

VALIDATION DU TITRE

Le **BTS Professions Immobilières** est un Diplôme d'État
Conformité LMD (Licence, Master, Doctorat) : validation de 60 crédits ECTS par année
RNCP 38380

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives au cours de la formation
- Examen final sous l'égide de l'Éducation Nationale



Pour toute question concernant le parcours d'un apprenant en situation de handicap, veuillez contacter notre référent handicap : louisa.hasnaou@ecp-apprentissage.fr



CONTACT

Mme Louisa HASNAOU

 louisa.hasnaou@ecp-apprentissage.fr

 06 49 82 99 03



CONTACT

M. Jordan HUFSCMITT

 jordan.hufschmitt@ecp-apprentissage.fr

 07 44 77 24 53

ECP Apprentissage - 03 88 87 89 85

9 rue de la Somme et 23A rue Vauban 67000 STRASBOURG
www.ecp-apprentissage.fr / E-mail : info@ecp-apprentissage.fr